

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE
DES BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE – ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU
D'EGPAF CAMEROUN**

REF :12/002/YNDE/2025

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE
DOMMAGES POUR ASSURANCE DES BUREAUX-MATERIEL
INFORMATIQUE – ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU
D'EGPAF CAMEROUN**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE DES
BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE – ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU D'EGPAF
CAMEROUN**

I-ETENDU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE

I-1 PRESENTATION D'EGPAF

La Fondation Elizabeth Glaser Pediatric AIDS est un leader mondial dans la lutte contre le VIH et le SIDA pédiatrique, travaillant dans 19 pays et sur plus de 5 500 sites à travers le monde pour prévenir la transmission du VIH aux enfants et aider ceux qui sont déjà infectés. Aujourd'hui, grâce au travail très réussi de la Fondation et de ses partenaires, le SIDA pédiatrique a été pratiquement éliminé aux États-Unis. Avec un effectif mondial croissant de plus de 1 000 personnes, dont neuf sur 10 qui travaillent sur le terrain, la mission mondiale de la Fondation est de mettre en œuvre des programmes de prévention, de soins et de traitement du VIH ; faire progresser la recherche innovante ; et d'exécuter des activités de plaidoyer mondiales stratégiques et ciblées pour apporter des changements spectaculaires dans la vie de millions de femmes, d'enfants et de familles dans le monde. Pour plus d'informations, veuillez visiter notre page : www.pedaids.org.

EGPAF travaille en partenariat avec le ministère de la Santé pour soutenir les services de prévention, de soins et de traitement du VIH et de renforcement des systèmes de santé. L'EGPAF est principalement financé par le PEPFAR à travers les Centres for Disease Control and Prevention (CDC) ELIZABETH GLASER PEDICATRIC AIDS FOUNDATION Cameroun a pour siège Social Yaoundé et représentée par **Dr Patrice TECHENDJOU**, Directeur Pays demeurant et domicilié au siège de ladite institution, identifié au numéro contribuable **M0914125000911Q** ci-après dénommée EGPAF.

I-2 CONSISTANCE DES TRAVAUX : Assurance Incendie, Accidents et Risques divers sur matériels informatiques, électroniques, communication, mobiliers et des locaux servant de bureau d'Elizabeth Glaser Pediatric Aids Foundation (EGPAF).

L'assureur devra faire connaître au souscripteur la liste des prestations incluses et exclues de son offre dans la police d'assurance qui devra regrouper l'assurance, habitation/bureaux protéger leurs biens mobiliers et immobiliers, multirisques professionnelles; et devra couvrir les biens (meuble de bureau, appareils électriques,

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE DES
BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE – ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU D'EGPAF
CAMEROUN**

electriques, de communication,etc) assurés se trouvant dans les bureaux et hors des bureaux pour le cas des employés postés dans les formations sanitaires partenaires, contre divers types de dommages tels que l'incendie, le vol, les dégâts des eaux, et autres risques divers.

GARANTI OBLIGATOIRES ET CAPITALAUX:

1. Incendie et risques annexes
2. Tous Dommages électriques
3. Bris de glace et enseignes lumineuses
4. Bris d'appareil informatique
5. Explosion d'origine électrique
6. Chute de la foudre Tempêtes, Tornades, Ouragans, Cyclones
7. Dégâts des eaux au 1er risque (les infiltrations d'eau de pluie par les toitures, les débordements et renversements de récipients, les entrées d'eau ou les infiltrations par des ouvertures fermées ou non lorsque la responsabilité n'en incombe ni à l'assuré, ni à un de ses préposés)
8. Vol par effraction ou à l'arraché ou par agression
9. Vandalisme et Acte de Terrorisme Pertes ou Dommages consécutifs à: un contact avec des fumées, ou liquides, d'introduction de corps étrangers, de chute, de choc
10. Perte d'usage ou d'exploitation
11. Perte de loyer
12. Les pertes indirectes
13. Recours des voisins et des tiers
14. Multi risques location des locaux à usage de bureau

FRANCHISES / DETERMINATION DE L'INDEMNITE

1. A la survenu d'un sinistre l'assuré pourra faire évaluer les dégâts par un expert en sinistre ou par un technicien spécialisé en fonction de la nature du bien endommagé et obtenir les frais de réparations

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE DES
BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE – ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU D'EGPAF
CAMEROUN**

2. En cas de sinistre partiel ou total l'indemnité dû au souscripteur sera calculée sur la valeur vénale du bien à compter de la date d'acquisition de ce bien par EGPAF au jour de la survenue du sinistre ;
3. Vol par effraction ou à l'arraché ou par agression : 10 % valeur résiduelle du bien, minimum 50 000 XAF
4. Tous Dommages électriques 10 % du montant du devis des réparations validé par l'expert de commun accord avec le réparateur avec un minimum de 75 000 XAF ;
5. Dégâts des eaux au 1er risque : 10 % du montant du devis des réparations validé par l'expert de commun accord avec le réparateur avec un minimum de 100 000 XAF ;
6. Bris de Glace : 10 % du montant du devis des réparations validé par l'expert de commun accord avec le réparateur avec un minimum de 50 000 XAF ;

I- 2-1 : PORTEE DE LA SOUMISSION

Le bureau pays de la FONDATION ELIZABETH GLASER PEDIATRIC AIDS FOUNDATION (EGPAF) porte la publication d'un Appel d'Offres national ouvert à la sélection d'un prestataire pour la souscription d'une police d'assurance flotte automobile d'EGPAF CAMEROUN au titre de l'année budgétaire allant 1^{er} Octobre 2025 au 30 Septembre 2026.

La durée du contrat issue de cet Appel offre est de neuf **(09) mois**. La période de couverture est du 1^{er} janvier 2026 au 30 Septembre 2026.

I- 2-2 : FRAUDE ET CORRUPTION

EGPAF exige des soumissionnaires, qu'ils signent et respectent les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes durant la passation et l'exécution de ce marché. En vertu de ce principe, la Fondation :

a) Définit, aux fins de cette clause, les expressions ci-dessous de la façon suivante :

- Un soumissionnaire est coupable de corruption lorsqu'il offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent au cours de l'attribution ou l'exécution d'un marché.

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE DES
BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE – ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU D'EGPAF
CAMEROUN**

- Se livre à des "manœuvres frauduleuses " quiconque déforme ou dénature les faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché ;
- "Pratiques collusoires" désignent toute forme d'entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires (qu'EGPAF en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence.
- "Pratique coercitive" désigne toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menace à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou l'exercice du marché.

Rejettera une proposition d'attribution s'il détermine que l'attributaire proposé est, ou en connivence avec un staff de l'organisation ou directement ou l'intermédiaire d'un agent, coupable de corruption ou s'est livré à, des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives pour l'attribution de ce marché.

**I- 3 – PREVENTION DE L'EXPLOITATION, L'ABUS, LE HARCELEMENT SEXUEL
(PEAH S)**

EGPAF s'engage en permanence pour l'égalité des sexes et pour mettre fin à la discrimination sexuelle au sein de l'organisation, des communautés cibles, des partenaires et des prestataires. EGPAF considère la prévention de l'exploitation, l'abus et le harcèlement sexuel comme un thème primordial dans chaque programme et projet. L'un des principaux objectifs de l'organisation est d'assurer l'égalité des droits et le développement durable des personnes marginalisées. EGPAF exige des soumissionnaires le strict respect du Règlement sur la prévention de l'exploitation, l'abus et le harcèlement sexuel. Au besoin, EGPAF conduira des enquêtes de moralité.

I- 4 : ENTREPRISES ADMISES A CONCOURIR

Le Présent Appel d'Offre s'adresse aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE DES
BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE – ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU D'EGPAF
CAMEROUN**

I- 5 : QUALIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE

La commission d'analyse s'assurera que le soumissionnaire retenu pour avoir soumis l'offre substantiellement conforme aux dispositions du dossier d'appel d'offres, satisfait aux critères de qualifications dans le dossier de cet appel d'offre. Il est essentiel d'éviter tout arbitraire dans la détermination de la qualification.

I- 6 : CARACTERE CONFIDENTIEL DE LA PROCEDURE

6.1 Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du marché n'aura pas été rendue publique.

6.2 Toute tentative faite par le soumissionnaire pour influencer la commission dans l'évaluation des offres ou tout Agent d'EGPAF Cameroun dans la décision d'attribution doit entraîner le rejet de son offre.

6.3. Entre l'ouverture des plis et l'attribution du marché, si un soumissionnaire souhaite entrer en contact avec EGPAF pour les motifs ayant trait à son offre, il devra le faire par écrit à l'adresse email suivante : CameroonProcurement@pedaids.org

I-7 : CORRECTION DES ERREURS

7.1 La commission d'analyse des offres vérifiera les offres reconnues conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres pour rectifier les erreurs de calcul éventuelles. La commission d'analyse corrigera les erreurs de la façon suivante :

- a. S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé, à moins que, de l'avis de la sous-commission d'analyse, la virgule des décimales du prix unitaire soit manifestement mal placée, auquel cas le total indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé.

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE DES
BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE – ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU D'EGPAF
CAMEROUN**

- b. Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous-totaux n'est pas exact, ces derniers feront foi et le total sera corrigé.
- c. S'il y'a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi, à moins que le montant soit lié à une erreur arithmétique par le sous-détail dudit prix, auquel cas le montant en chiffres prévaudra sous réserve des alinéas (a) et (b) ci-dessus.

7.2. Le montant figurant dans la soumission sera corrigé par la sous-commission d'analyse, conformément à la procédure de correction d'erreurs susmentionnées et, avec la confirmation du Soumissionnaire, ledit montant sera réputé l'engager.

7.3. Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la mieux-disante, n'accepte pas les corrections apportées, son offre sera écartée.

II- MODALITE DE CONSTITUTION ET DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les pièces remises par le soumissionnaire, à quelque titre que ce soit, en application de la présente consultation devront être établies exclusivement :

- o En langue française ou anglaise ;
- o En exprimant tous les prix en francs CFA.

EGPAF se réserve le droit de proroger la date limite de réception des offres mentionnée sur cet Avis d'Appel d'Offres.

- Toute offre remise après la date limite de reception sera irrecevable.
- Aucune offre déposée avant la date limite ne pourra être ni retirée ni modifiée.
- La durée de validité des offres est de soixante (60) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
- Le montant de l'offre sera fait sur la base de la parfaite connaissance des droits, impôts et taxes en vigueur en République du Cameroun et applicables aux Marchés Publics ; il fera apparaître le montant hors taxes (HT) et TTC.
- Toutes les modifications sur le DAO seront communiquées à tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres et la date d'ouverture des plis sera modifiée en conséquence.

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE
DES BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE – ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU
D'EGPAF CAMEROUN**

II-1 MODE DE PRESENTATION ET REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, devra parvenir sous pli fermé , **au plus tard le 05/01/2026 à 17 heures** précises aux adresses suivantes :

Elles seront contenues dans trois enveloppes fermées et scellées, comprenant dans l'ordre suivant : **Enveloppe. A** : Pièces administratives - **Enveloppe B**: Offre technique - **Enveloppe C** : Offre financière

II-2 RECEVABILITÉ DES OFFRES.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toute offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies sera déclarée irrecevable et rejetée par la Commission d'analyse des Offres .

Toutes les pièces remises par le soumissionnaire, à quelque titre que ce soit, en application de la présente consultation devront être établies exclusivement : En langue française ou anglaise ;

II-3 CALENDRIER DU PROJET

Chronogramme des activités	Date de l'activité / Date	Responsable	Remarques
Appel d'offres émis (Demande de proposition)	17/12/2025	EGPAF	
Date limite de soumission des questions de clarification à	23/12/2025	Fournisseur	Les délais doivent être strictement
EGPAF répond à toutes les questions de clarification	26/12/2025	EGPAF	Les délais doivent être strictement

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE
DES BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE – ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU
D'EGPAF CAMEROUN**

Date limite de recevabilité des propositions des fournisseurs	05/01/2026 à 17h00	Fournisseur	Les délais doivent être strictement respectés.
---	---------------------------	-------------	--

NB : Les questions ou demandes d'éclaircissement concernant cette demande de proposition doivent être soumises par écrit à CameroonProcurement@pedaids.org

DEPOT PHYSIQUE

Les dossiers de soumission seront soumis avec la mention << **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES** >> doit obligatoirement paraître sur l'enveloppe.

NB : Si les soumissions sont remises en main propre, elles doivent être remises sous plis fermé avec les Références de l'avis d'appel d'offre. Les soumissionnaires devront faire enregistrer leurs dossiers dans les registres prévus à cet effet aux adresses suivantes :

Douala :

Bureau EGPAF Douala- situé au quartier Bali, à côté du Bureau de l'UNICEF, non loin de l'alimentation Koumassi

Contact : Leandre Toukam, cell : 690 59 98 26

Yaoundé :

Bureau EGPAF Yaounde, au quartier Bastos face Compost, juste à côté de la Résidence du Nigeria.

Contact : Cathérine Tchoungang, cell : 690 69 95 90

Ebolowa :

Bureau EGPAF Ebolowa situé à Angalé derrière la Sous-Préfecture de Ebolowa II

Contact : Eric Mebanda, Cell : 690 23 13 29

Bertoua :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE
DES BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE – ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU
D'EGPAF CAMEROUN**

*Bureau EGPAF Bertoua situé au premier niveau de l'immeuble abritant la pharmacie Galien,
en face de la compagnie de Gendarmerie de Bertoua*

Contact: Ngoran Sevidze, Cell: 688 35 47 97

II-3-1 DEPOT ENVOIE DES OFFRES PAR VOIE ELECTRONIQUE

Les soumissionnaires peuvent envoyer leurs offres par mail à l'adresse email suivante : cameroontenders@pedaids.org en fichier PDF pour chaque rubrique (dossier Administratif -Dossier Technique et offre financière).

II-2 : PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Enveloppe. A : PIECES ADMINISTRATIVES

A.1 Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner, précisant l'identité du représentant de l'Entreprise soumissionnaire, la raison sociale, la boîte postale et la localisation géographique du siège sociale ;

A.2 une copie conforme de l'agrément d'exercice de la profession d'assureur **(Critère éliminatoire)** ;

A.3 Une copie de la carte de contribuable (Attestation d'immatriculation unique) légalisée ;

A.4 Une copie de l'attestation de non-redevance aux impôts datant de moins de trois mois **(Critère éliminatoire)**;

A.5 Une copie du registre de commerce en lien avec le présent avis d'appel d'offre **(Critère éliminatoire)** ;

A.6 Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;

A.7 Une attestation et plan de localisation **(Critère éliminatoire)**.

Enveloppe B: OFFRE TECHNIQUE

Note technique datée et signée renseignant sur :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE
DES BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE – ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU
D'EGPAF CAMEROUN**

- B.1: Une brève description du soumissionnaire et un aperçu de son expérience dans le domaine de l'assurance ;
- B.2: Quatre copies des contrats ou des Marchés similaires conclus au cours des trois dernières années accompagnés des attestations de satisfécit ou de procès-verbaux de reception ;
- B.3: Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés : Une description des prestations à fournir, notamment les conditions générales et particulières du contrat que le soumissionnaire se propose d'offrir, les garanties et plafonds, les modalités de mise en jeu de la garantie ainsi que les exclusions relatives aux garanties sollicitées.
- B.4: Toutes observations ou suggestions sur les prestations dans le cadre d'une gestion personnalisée, que le soumissionnaire se propose de fournir ;
- B.5: Une Attestation de solvabilité du soumissionnaire délivré par sa banque domiciliaire ;
- B.6: La liste des experts en sinistre partenaire dans les villes des Yaounde – Douala et Bertoua au minimum
- B.7: Délais de délivrance des bons de prise en charge à compter de la date de reception du dossier complet de déclaration de sinistre ;
- B.8: Attestation d'adhésion au Code CIMA

NB: L'offre technique ne doit comporter aucune information financière

Enveloppe C : Offre financière

La proposition financière contiendra les pièces ci-après :

- C.1: Lettre de soumission de la proposition financière
- C.2: Cadre du bordereau des prix unitaires
- C.3: Cadre du détail du devis estimative

Le soumissionnaire proposera un modèle de présentation cohérente avec son offre.

III- OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

I. Evaluation de la conformité

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE
DES BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE – ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU
D'EGPAF CAMEROUN**

Les plis seront ouverts le comité d'analyse des offres d'EGPAF en présence de tous les membres confiés pour la circonstance.

A) Examen de la conformité des pièces administratives (Envelopp A)

Le système d'évaluation des offres est la notation binaire (OUI / NON).

N.B. : Le soumissionnaire ne remplissant pas les critères de qualification en fournissant les pièces éliminatoires exigées à 100% sera éliminé.

Les Offres seront évaluées sur la base de l'offre la moins disante administrativement conforme et techniquement conforme.

La commission d'évaluation se basera sur les données techniques et financières de chaque soumissionnaire afin de déterminer à qui reviendrait l'attribution du marché.

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE
DES BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE – ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU
D'EGPAF CAMEROUN**

N°		OUI	NON
A.1	Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner, précisant l'identité du représentant de l'Entreprise soumissionnaire, la raison sociale, la boîte postale et la localisation géographique du siège sociale		
A.2	Une copie de l'agrément d'exercice de la profession d'assureur (critère éliminatoire)		
A.3	Une copie de la carte de contribuable (Attestation d'immatriculation unique) légalisée		
A.4	Une copie de l'attestation de non-redevance aux impôts datant de mois de trois mois (critère éliminatoire)		
A.5	Une copie du registre de commerce en lien avec le présent avis d'appel d'offre (critère éliminatoire) ;		
A6	Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;		
A7	Une copie de l'attestation et plan de localisation (critère éliminatoire)		

B) Examen de la conformité des offres techniques (Enveloppe B)

Les offres techniques seront évaluées en utilisant les critères et les sous critères suivants

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE DES BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE –
ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU D'EGPAF CAMEROUN**

B	PIECES TECHNIQUES
B.1	Une brève description du soumissionnaire et un aperçu de son expérience dans le domaine de l'assurance ; (si oui : 10, si non : 0)
B.2	Quatre copies des contrats ou des Marchés similaires conclus au cours des trois dernières années accompagnés des attestations de satisfécit ou de procès-verbaux de reception ; (si quatre (04) PV : 40 ; si trois (03) PV : 30 ; si deux (02) PV : 10; si autres : 0)
B3	Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés : Une description des prestations à fournir, notamment les conditions générales et particulières du contrat que le soumissionnaire se propose d'offrir, les garanties et plafonds, les modalités de mise en jeu de la garantie ainsi que les exclusions relatives aux garanties sollicitées. ; (si oui : 10, si non : 0)
B.4	Toutes observations ou suggestions sur les prestations dans le cadre d'une gestion personnalisée, que le soumissionnaire se propose de fournir ; (si oui : 05, si non : 0)
B.5	Une Attestation de solvabilité du soumissionnaire délivré par sa banque domiciliaire (si oui : 05, si non : 0)

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE DES BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE –
ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU D'EGPAF CAMEROUN**

B.6	Produire la liste des cabinets d'expert en sinistre partenaires (nom de la structure, ville adresse, et coordonnées téléphoniques et email) dans les villes de Yaounde – Douala et Bertoua et dans les autres villes si disponibles ; (si oui : 05, si non : 0)
B.7	Délais de délivrance des bons de prise en charge à compter de la date de reception du dossier complet de déclaration de sinistre (si quatre (03) jours : 15 ; si cinq (05) jours : 10 ; si autres : 0
B8	Attestation d'adhésion au Code CIMA (si oui : 10, si non : 0)
TOTAL NOTE TECHNIQUE /100 (Toute note inférieure à 80 points est éliminatoire)	
C	Offre financière <i>(une note de l'offre technique inferieure a 80 points est non éligible pour l'offre financière)</i>
14	Devis estimatif de la prestation : une proposition détaillée de prix, indiquant les valeurs en TTC selon le régime fiscal du soumissionnaire (OUI ou NON)

NB. Le score minimum technique requis est de **80/100**. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront analysées.

L'entreprise qui aura l'offre la plus petite et jugée raisonnable sera désignée '**MIEUX DISANTE**'

L'offre financière sera ainsi calculée :

$$\text{A- NOTE FINANCIERE} = (\text{offre la moins disante} / \text{Montant du challenger}) \times 100$$

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE DES BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE –
ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU D'EGPAF CAMEROUN**

L'entreprise la moins disante dans ce cas possède la note financière de 100.

B- NOTE FINALE (ENTREPRISE LA MIEUX DISANTE)

NOTE FINALE : (Note technique) x 70%+ (Note financière) x 30%

L'Entreprise ayant reçu la plus grande note sera considérée comme la **Mieux Disante** et se verra attribuer le marché.

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE
DES BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE – ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU
D'EGPAF CAMEROUN**

C- ÉVALUATION FINANCIERE

Les soumissions jugées techniquement conformes sont soumises à une vérification visant à déceler d'éventuelles erreurs arithmétiques dans les calculs et les totaux. Les erreurs sont corrigées par le comité d'évaluation de la manière suivante :

Lorsqu'il y a une divergence entre le montant indiqué en chiffres et celui indiqué en toutes lettres, le montant en toutes lettres prévaut.

Sauf pour les marchés à forfait, lorsqu'il y a une divergence entre un prix unitaire et le montant total obtenu en multipliant ce prix unitaire par la quantité, le prix unitaire indiqué prévaut.

Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins qu'il soit estimé qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire corrigé ;

L'offre dans laquelle le soumissionnaire n'aura pas indiqué le prix en toutes lettres sera purement et simplement rejetée ;

Les montants ainsi corrigés sont opposables au soumissionnaire. Si ce dernier ne les accepte pas, son offre est rejetée

D : DUREE DE VALIDITE DES L'OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR ASSURANCE
DES BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE – ELECTRONIQUE ET MOBILIERS DE BUREAU
D'EGPAF CAMEROUN**

E- ETENDUE DU TERRITOIRE

Risques sis en République du Cameroun

F ; COUT DE L'ASSURANCE ET DATE DE PRISE D'EFFET

La police d'assurance sera financée par le budget EGPAF de l'exercice allant du 01^{er} Octobre 2025 au 30 Septembre 2026. Le contrat prend effet à compter de la date de signature par le souscripteur. Cette prise d'effet est subordonnée au paiement total ou partiel de la prime pour chaque exercice.

ANNEXES

- ✓ Liste Valorisée des matériels à assurer
- ✓ Description des locaux loués avec des valeurs estimatives
- ✓ Le prix mensuel du loyer de chaque bureaux

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES POUR
ASSURANCE DES BUREAUX-MATERIEL INFORMATIQUE – ELECTRONIQUE ET
MOBILIERS DE BUREAU D'EGPAF CAMEROUN**

ANNEXE :

LISTE DES MATERIELS A ASSURER